

TEPos Alpins

Transition énergétique : transfert de savoir-faire aux territoires alpins

Responsable de l'avenir d'un territoire du massif alpin français, vous intégrez l'idée de transition énergétique dans vos réflexions. Vous avez (ou pas...) des ambitions, des idées, des projets pour mieux maîtriser l'usage de l'énergie, voire pour produire localement de l'énergie mais vous œuvrez dans un territoire de montagne doté de moyens humains, techniques et financiers limités. Le projet Territoires à énergie positive Alpins (TEPos Alpins) peut vous apporter l'aide et l'appui nécessaire pour amorcer vos projets. **Date limite de candidature : 15 mai 2014.**

« Les collectivités, territoires et acteurs ruraux qui visent l'objectif de devenir des territoires à énergie positive partagent l'idée que l'engagement dans une telle démarche est bénéfique en termes :

- *d'économie et de développement local : dépenses évitées, création d'activités et d'emplois locaux,*
- *social et de démocratie : participation des citoyens, réduction de la précarité énergétique et de la vulnérabilité aux hausses erratiques mais inéluctables du coût de l'énergie, cohésion sociale et territoriale,*
- *d'environnement : réduction des impacts locaux et participation à l'atteinte de nos engagements nationaux et internationaux en matière d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre »* (d'après site internet 100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE).

Quatre étapes jalonnent le projet TEPoS Alpins qui s'étalera d'avril 2014 à juin 2015 :

Prise de contact : Vous manifestez de l'intérêt ou vous souhaitez plus d'informations sur le projet TEPoS Alpins ? Contactez CIPRA France.

Echange d'information : CIPRA France vient à votre rencontre recenser vos besoins et vos difficultés et vous faire part de réalisations concrètes.

Transfert de savoir-faire : CIPRA France vous met en relation avec des territoires déjà engagés dans la transition énergétique ainsi qu'avec des organismes qui travaillent sur les sujets qui vous préoccupent (énergie renouvelable, isolation thermique, transport...) en organisant des séminaires et voyages d'étude pour découvrir les réalisations existantes.

Formulation de réponses, capitalisation : CIPRA France et nos partenaires vous apportent des éléments de réponses (techniques, réglementaires, juridiques, financiers...) dans la limite de leurs domaines d'intervention.

Le projet TEPos Alpins a pour objectif d'initier une dynamique autour des territoires à énergie positive au sein du massif alpin français, au sens du périmètre défini par la convention alpine.

CIPRA France, Commission Internationale pour la Protection des Alpes (Association loi 1901) joue un rôle d'incubateur et d'accélérateur des bonnes pratiques sur l'arc alpin en donnant accès à un réseau, une base d'informations étoffées sur le sujet.

Le positionnement de CIPRA France vis-à-vis de la démarche TEPos n'est ni en déclinaison directe avec l'action de promotion du CLER sur le réseau national TEPos, ni celui de prestataire technique auprès des communes, pour lequel il existe des spécialistes en la matière.

Par ailleurs, la Région et l'ADEME Rhône-Alpes ont lancé une démarche TEPos qui vise à encourager et accompagner des territoires pilotes qui s'engageraient dans une démarche de transition énergétique. Elle s'adresse aux collectivités territoriales de Rhône-Alpes dotées de ressources humaines compétentes et conséquentes en matière d'énergie.

Le projet TEPos Alpins de CIPRA France est financé par la Commission Européenne via le FEDER sur le Massif Alpin, la DATAR et la Région Rhône-Alpes. Il s'adresse lui en priorité aux territoires de montagne dotés de moyens humains, techniques et financiers limités.

CONTACTS :

Marc-Jérôme Hassid : Directeur CIPRA France et coordinateur du projet TEPos Alpins

Julika Jarosch : Chargée de mission CIPRA France

Delphine Ségalen : Stagiaire CIPRA France

COORDONNEES :

Mail : marc-jerome.hassid@cipra.org

Tel : 04.76.42.87.06

Adresse : CIPRA France

Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

5 place Bir Hakeim

38 000 Grenoble